



Société internationale des Amis de Cicéron

Association loi 1901 déclarée au Journal Officiel du 8 avril 2008

Reconnaissance d'intérêt général du 16 juin 2008

9-11, Avenue Sainte Foy, 92200, Neuilly-sur-Seine, France

PROCES-VERBAL

de la dix-septième Assemblée Générale ordinaire de 2025 pour 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 septembre à 15 heures (heure de Paris-Turin), les membres de l'association se sont réunis en visio-conférence sur convocation du conseil d'administration en date du 28 juillet 2025. Par la même correspondance, avait été adressés le rapport financier et le rapport d'activité pour le vote à distance.

L'assemblée est présidée par M. Philippe Rousselot en sa qualité de président, en présence d'Andrea Balbo, vice-président. Le secrétariat est assuré par M. Stefano Rozzi. Le président constate la présence de mesdames et messieurs :

- Andrea Balbo
- Lauredana Boero
- Giovanna Biffino-Galimberti
- Francesca Boldrer
- Beata Gaj
- Ermanno Malaspina
- Matilde Oliva
- Amedeo Raschieri

- Veronica Revello
- Philippe Rousselot
- Stefano Rozzi
- Salvatore Russo

Le prof. Charles Guérin, président du Conseil scientifique, est présent de droit et dispose d'une voix.

Le président constate le vote par correspondance de mesdames et messieurs Alessandro Mandrino, Laura Bevilacqua, Sean MacDonnel, Anna Kotacic, Beata Gaj Horatius Landrobe, Francesca Romana Nocchi, Rita Ferrari, Antonio Moreno, Thierry Hirsch, et les procurations de mesdames et messieurs Katarzyna Marciniak, Rafaelle Tabacco, Emidio Spinelli (procuration à Malaspina), Henriette van der Blom, Pawel Madejski, Sabine Luciani (Ph. Rousselot). Tous les votes reçus par correspondance ont abouti au résultat suivant :

I wish to become a candidate for the Board of Directors for 2024	No
I agree to ratify the 2023 Financial Report	Yes
I agree the call for candidacy	Yes

Le Président déclare alors que toutes les procédures sont conformes aux statuts, que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions conformément au 9-2.c des statuts.

I. Questions administratives et votes.

A. Approbation des comptes pour 2024

Les comptes sont tenus par Aznive Garibian, notre trésorière. Ils sont régulièrement rapprochés des relevés de banques. La comptabilité d'une association comme la nôtre n'impose pas de comptes élaborés. Elle est tenue en recettes et dépenses. Les comptes sont clôturés le 31 décembre de chaque année.

Le rapport financier pour 2023 a été adressé aux membres, en langue anglaise, le 29 juillet 2025.

Le compte en banque décrit trois sortes de ressources depuis avril 2018 et depuis juillet 2022.

1° Les comptes qui viennent en soutien de l'activité de la SIAC, fondés sur des cotisation et donations par virement bancaire (pour les donations en paiements directs, voir ci-dessus). Ces écritures sont retracées sur la ligne « SIAC ». La ligne SIAC est calculée comme suit : report du mois précédent + cotisation – paiements.

2° La contribution de Jaewon Ahn spécialement consacrée à la publication des travaux de notre partenariat avec la Seoul National University. Cette ressource est pilotée par notre vice-président, Andrea Balbo, et son montant s'élève depuis avril 2018 à 3268,11 € et d'août 2020 à aujourd'hui à 4245,02 €. Ligne "Confucius" dans le tableau suivant.

3° la contribution de la Schola Humanistica qui finance le projet Thalia sous la direction d'Ermanno Malaspina. Le montant initial était de 6000 € ; il est passé à 4800 € depuis septembre 2022 ; et à 1429€ à la fin de 2024. Ligne "Thalia" dans le tableau suivant.

Pour les deux lignes 2° et 3°, la SIAC agit en compte de tiers. Elles s'éteindront progressivement au gré des paiements. Elles sont totalement indépendantes de l'activité courante de la SIAC. Elles correspondent toutefois à nos missions de soutien aux projets éditoriaux et culturels impliquant le concours de la SIAC.

Tableau des comptes de la SIAC pour 2024 (en €)

2024	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Cotisations	48,3	243	171,68	75	25	
Paielements						
SIAC	5481,29	5724,29	5895,97	5970,97	5995,97	5995,97
Confucius	4245,02	4245,02	4245,02	4245,02	4245,02	4245,02
Thalia	1429,09	1429,09	1429,09	1429,09	1429,09	1429,09
Balance	11155,4	11398,4	11570,08	11645,08	11670,08	11670,08

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Cotisations	25		25		25	257,81
Paielements	62,96		95,81	1057,98	57,98	57,98
SIAC	5958,01	5958,01	5887,2	4829,22	4796,24	4996,07
Confucius	4245,02	4245,02	4245,02	4245,02	4245,02	4245,02
Thalia	1429,09	1429,09	1429,09	1429,09	1429,09	1429,09
Balance	11632,12	11632,12	11561,31	10503,33	10470,35	10670,18

Commentaires :

Le montant total des cotisations : 895,79 € (848,31 € pour 2023, 826,25 € pour 2022). La situation des adhésions et des renouvellements pourrait être meilleure, surtout si on la compare à la performance de 2021 (2 760 €). Mais elle a le mérite de la stabilité.

Nos dépenses, pour la SIAC : 1332 € (1422 € pour 2023). Nous avons deux types de dépenses enregistrées dans nos comptes : les gratifications (1 000 €) et une dépense indue résultant d'un piratage bancaire (dont nous n'avons pas pu retrouver l'origine) pour un montant total de 338,22 €. Ce montant sera réintégré pour 2025. Il n'y a pas de frais bancaires pour notre association. La société Paypal prend une marge sur les cotisations (ce qui explique les chiffres après les virgules).

Dons : nous avons reçu 1949 € de dons (1402 € en 2024). De par leur nature (paiements directs), ils n'apparaissent pas sur le compte bancaire. Ils ont été affectés aux dépenses suivantes : 208 € pour le déplacement d'un membre de la SIAC à la conférence de Sestri ; 300

€ pour le soutien au Liceo Muratori san Carlo (Mutinense) ; 1.000 € pour la prime du secrétaire général ; 441 € pour les factures de notre support informatique.

Pour l'évolution de notre trésorerie, voir ci-dessous.

B. Information sur les comptes pour le premier semestre 2025

Depuis janvier 2025, les comptes ont changé de présentation.

Afin d'éviter de laisser des fonds sans emplois, nous avons ouvert un compte d'épargne au taux annuel de 3%. Nous avons déposé sur ce compte les sommes allouées à Confucius et au projet Thalia, ainsi qu'une part de la trésorerie de la SIAC pour un montant de 6 000 €. Les écritures sont présentées dans le tableau suivant.

Compte d'épargne

	Janvier	Février	Mars	Avril	Juillet
Ressource	6010			1000	
Palements	0		1098		176
SIAC	335,89	335,89	433,89	433,89	433,89
Confucius	4245,02	4245,02	4245,02	4245,02	4245,02
Thalia	1429,09	1429,09	1331,09	1331,09	1155,09
Balance	6010	6010	5010	6010	5834

Commentaire sur le compte d'épargne :

Le dépôt initial de 6010 € a été fait à partir du compte courant (10 € pour l'ouverture du compte). Il correspond à trois lignes distinctes : les fonds consacrés à Confucius (€4,245.02), à Thalia (€1,429.09), et un reliquat appartenant à la SIAC (€335.89).

En mars, 1 000 € ont été transférés du compte d'épargne au compte bancaire pour couvrir notre participation à la conférence *Ad Brutum*. Ce montant a été remboursé en avril. Un montant de 98 € a été dépensé pour Thalia en mars et 176 € en juillet, ce qui a entraîné l'ajustement suivant : Thalia a diminué de 1 429,09 € à 1 155,09 €, tandis que SIAC a augmenté de 335,89 € à 433,89 €.

Trois remarques sur le compte d'épargne :

a) Il a été convenu avec notre vice-président, le prof. Andrea Balbo, que les fonds alloués au paiement des factures de l'éditeur De Gruyter seront transférés sur un autre compte avant la fin de l'année 2025. L'argent sera utilisé par Andrea Balbo pour les actes de la conférence de Turin de 2023, puisque De Gruyter a déclaré que nous avons tout payé. Ce compte de tiers disparaîtra donc de notre comptabilité en 2026.

b) La ligne Thalia restera sur ce compte jusqu'à ce qu'elle soit entièrement utilisée.

c) Une partie de fonds de la SIAC est déposée sur ce compte à titre de réserve.

Il en résulte que le compte de la SIAC est désormais isolé des comptes de tiers à partir de janvier 2025 et que ces écritures sont celles du compte bancaire courant.

Compte bancaire courant pour 2025

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Cotisations	97,6	0	6319	363	51	1050
Paielements	6057,8	73,49	6389	1101,5		
SIAC	4709,98	4636,49	4566,49	3827,99	3878,99	4928,99

Commentaires sur le compte courant :

En janvier, les dépenses comprennent le transfert de 6 000 euros sur le compte d'épargne.

Le mois de mars comprend les transactions suivantes :

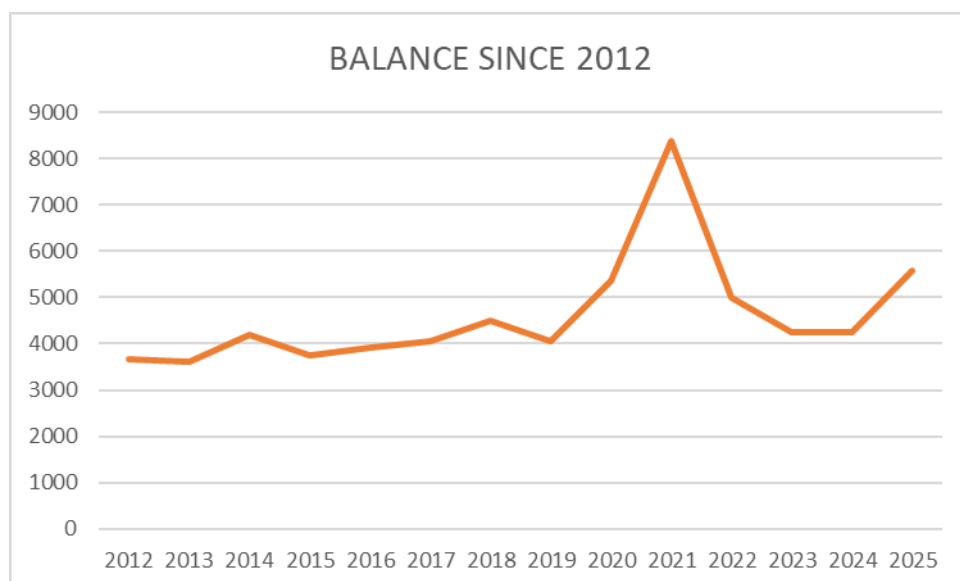
- 300 € dépensés pour soutenir Mutinensis
- 98 € pour le Teatro Ragazzi (Thalia)
- 1 000 € reçus du compte d'épargne pour financer la conférence Ad Brutum
- 4 000 € reçus de la Fondation Plus pour financer la conférence Ad Brutum
- 5 000 € dépensés pour financer la conférence Ad Brutum
- 1 239 € reçus en tant que fonds non dépensés de la conférence Ad Brutum
- 991 € remboursés à Plus Foundation (au prorata des 1 239 €)

Le mois d'avril doit être compris comme suit :

- a) + 25 € pour les adhésions et les renouvellements :
- b) - 1 000 € Remboursement du compte d'épargne :
- c) - 101,50 € Remboursement à Elisa Della Calce pour son voyage à Sestri :
- d) + 338 € Remboursement des frais dus à une fraude bancaire :

Le mois de juin enregistre un don de 1 000 €.

Les ressources totales du SIAC sont les suivantes : 4 928 € sur le compte bancaire, 433,89 € en réserve sur le compte d'épargne et 223 € sur PayPal, soit un total de 5 584 €.



La hausse de notre trésorerie en 2021 s'explique par un excellent taux de cotisations (2 760 €) et des dons. La baisse de notre trésorerie entre 2021 et 2022 s'explique surtout par le paiement du nouveau site à la société STEP INIT. Le paiement s'est fait en trois fois : 960 € en 2021, deux paiements en 2022 pour un montant total de 3200 €. Toutefois, la tendance reste positive : notre trésorerie a crû de 56 % depuis 2021.

Approbation des comptes : A l'unanimité

C. Election des membres du Conseil d'administration

Sont candidats :

Andrea Balbo (ITA)
 Henriette van der Blom (GB)
 Thomas Frazel (USA)
 Adalberto Magnacava (ITA)
 Ermanno Malaspina (ITA)
 Philippe Rousselot (FRA)
 Stefano Rozzi (ITA)
 Raffaella Tabacco (ITA)
 Francesca Boldrer (ITA)

Elections des membres du Conseil d'administration

A l'unanimité

- Désignation du président et du vice-président par les membres du CA

Philippe Rousselot est élu président de la SIAC

Andrea Balbo est élu vice-président de la SIAC

Stefano Rozzi est désigné secrétaire général de l'association

Aznive Garibian est reconduite dans ses fonctions de trésorière

Désignation du Bureau : l'actuel Bureau, équivalent dans sa composition au Conseil d'administration est reconduit dans ses fonctions et sa composition. Le bureau de la SIAC reconduit le montant des adhésions. Elles sont de 25 € pour les membres normaux, 10 € pour les étudiants.

D. Confirmation de l'adresse du siège social

L'adresse de la SIAC est :

Société Internationale des Amis de Cicéron, chez Philippe Rousselot, 9, avenue Sainte Foy, 92200 Neuilly-sur-Seine, France. eMail : president@tulliana.eu or phrousselot@pm.me

II. Rapport d'activité

Le site tulliana.eu:

Le site web tulliana.eu, mis à jour en 2023, appelle désormais des améliorations plus substantielles. De nombreuses données ont été transférées et mises à jour. Le projet le plus important pour 2025 est la refonte de la bibliographie (amélioration des données, des outils de consultation et de la présentation).

La bibliographie progresse de manière significative : elle est passée de 5 562 entrées en avril 2023 à 6 324 en avril 2024 (+762), et a atteint 7 169 en avril 2025 (+845). Cependant, nous sommes encore trop peu nombreux pour saisir et mettre à jour la bibliographie. Ce travail est réalisé principalement par Philippe Rousselot, avec le soutien de Salvatore Russo, Alberto Giacobbe, et Tomás Pinto Bravo.

De nombreuses améliorations de la présentation sont en cours de discussion au sein du comité, et un effort important sera fait en 2025 pour améliorer la consultation de la bibliographie. La question clé à résoudre est celle du financement.

Les membres :

Lors de la précédente Assemblée générale, il a été décidé d'adopter le principe "membre une fois, membre pour toujours". Le fait d'être à jour de sa cotisation à la SIAC donne le droit exclusif de voter à l'Assemblée générale et de faire partie des instances dirigeantes. Ces cotisations reflètent la volonté de nos membres de soutenir notre cause commune. Comme le montre le rapport financier, 100% des cotisations servent à financer les activités scientifiques. Le principe de la cotisation avec rappel périodique est donc maintenu.

Il y a actuellement 133 membres représentant 23 pays.

Italy	52
France	19
United States	11
Korea	7

Brazil	5
Poland	5
Great Britain	4
Germany	4
Greece	4
Spain	4
Belgium	2
Cyprus	2
Luxembourg	2
Switzerland	2
New-Zeeland	2
China	1
Finland	1
Japan	1
Netherlands	1
Hungary	1
Eire	1
Portugal	1
Austria	1

Théâtre en latin Projet Thalia :

Au-delà de ses activités scientifiques, la SIAC a présenté une pièce de théâtre latine intitulée *Vindices* - (<https://www.scholahumanistica.com/events/thalia/>) au festival Thalia de Vicenza en août 2022, où elle a remporté la corona argentea ainsi qu'un prix de 6 000 euros. Les fonds ont été utilisés pour couvrir les dépenses des acteurs, les voyages et les représentations suivantes (voir le rapport financier). *Vindices* a été repris en février 2023 et 2025 à Turin (<https://casateatoragazzi.it/spettacoli/vindices/>), avec le même succès de public (théâtre de 300 places complet), accompagné d'un ambitieux programme éducatif pour les lycées italiens, financé par l'Université de Turin en collaboration avec la SIAC. Une vidéo de la représentation est disponible sur demande. En juin 2025, *Vindices* a été mis en scène au Département de lettres classiques d'Oxford en prononciation *restituta* devant un public de collègues et d'étudiants, qui a beaucoup apprécié. Il y a eu deux représentations. (<https://www.apgrd.ox.ac.uk/events/2025/06/vindices-a-play-in-latin>). Le prof. Malaspina précise que, en collaboration avec la metteuse en scène Micol Jalla, la perspective est ouverte de créer une nouvelle pièce en latin, avec moins d'acteurs (3) concernant le sujet du *Pro Archia* de Cicéron. Cette représentation devrait coûter moins cher du fait du moindre nombre d'acteurs. Les premières 10 minutes ont été présentées à l'université de Turin durant le congrès de l'Erasmus PLuS sur le *Pro Archia* auquel participent entre autres pour la SIAC Andrea Balbo, Charles Guérin et Ermanno Malaspina. Le groupe d'étudiants de ce dernier va s'occuper de la traduction en latin, afin de présenter la pièce au concours *Thalia* 2026, qui aura lieu au Portugal (les frais de déplacement seront supportés par le compte de tiers de la SIAC, cf. rapport financier). *L'Academia Vivarium Novum* de Frascati est intéressée par une représentation de la pièce durant une *lectura ciceronis* (cf. ci-dessous). Des fonds provenant de l'Université de Turin seront également utilisés pour organiser le spectacle dans la ville de Turin.

Gazette tulliana :

Andrea Balbo a demandé à être relevé de ses fonctions de rédacteur en chef. Philippe Rousselot assume actuellement cette fonction à titre intérimaire.

Il a également été décidé de modifier le format de la Gazette. Elle ne sera plus publiée au format PDF, mais prendra la forme d'un site internet dédié ou sera intégrée au site tulliana.eu. Un appel à contribution sera lancé dès que le nouveau modèle éditorial sera établi. Philippe Rousselot établit actuellement la reprise des anciens numéros et procèdera à leur insertion sur le nouveau site dès que possible. Cependant, c'est une lourde charge, il faut compter au moins six mois de travail.

Le Certamen Mutinense

Certamen. Le Certamen Mutinense organisé par les Professeurs Rita Ferrari et Stefano Rozzi a connu un grand succès avec une centaine de participants venant d'une vingtaine d'instituts du nord de l'Italie. La SIAC était présente à la fois avec un prix en espèces de 300 euros et avec le discours du professeur Borgna lors de la cérémonie de remise des prix.

Réimpression des *Opera Omnia* de Cicéron dans l'édition de Cratander (1528) : Le SIAC a supervisé et coordonné la publication en fac-similé de l'édition de Cratander des *Opera Omnia* de Cicéron (Bâle, 1528), financée par la Fondation PLuS de Bâle. Les deux volumes, ainsi que le volume de commentaires de C. Scheidegger et G. Manuwald, sont vendus à un prix spécial par Schwabe (<https://schwabe.ch/Cicero-Opera-omnia-Ed.-Andreas-Cratander-Basel-1528-978-3-7965-4343-2>), grâce au soutien financier de la même Fondation.

Autres activités

Stefano Rozzi publie régulièrement la lettre d'information.

La page Instagram est toujours gérée par Anna Amodei.

Le nombre de followers et d'interactions a augmenté de manière spectaculaire en 2022 (d'environ 500 %) et se stabilise à présent.

Fabio Bellorio continue de gérer et d'entretenir notre page Facebook.

1. Activité scientifique

Conseil scientifique :

Le Professeur Charles Guérin a été élu Président du Comité Scientifique de la SIAC le 19 décembre 2024. Nous avons toute confiance en sa capacité à renforcer les travaux scientifiques de la SIAC et à les conduire vers de nouveaux horizons.

Le Professeur Malaspina, qui a occupé cette fonction pendant de nombreuses années, est désormais Président d'honneur du Comité scientifique. Il mérite nos éloges et notre gratitude. Il était un *patronus dignissimus* et reste un *amicus praestantissimus*.

Ciceroniana On Line (COL):

Après les Actes de *Cicerone e l'ambiente*, édités par T. Ricchieri et A. Magnavacca (Volume 2023, VI, 2, décembre 2023), *Ciceroniana On Line* 2024, Vol. 8 No. 1 (2024) a été publié, suivi par *Lecturae Ciceronis I, 2024. De inuentione between Philosophy, Law, and Rhetoric*, actes édités par Charles Guérin et Veronica Revello, *Ciceroniana On Line* 2024, Vol. 8 No. 2. *Ciceroniana On Line* 2025, Vol. 9 No. 1 a été publié à l'été 2025.

Comme toujours, les membres de la SIAC ont reçu et recevront les fichiers PDF correspondants.

Il est à noter que la revue COL connaît un succès considérable au sein de la communauté scientifique cicéronienne. Le nombre d'articles soumis au comité de rédaction a dépassé toutes les attentes.

The SIAC series at De Gruyter:

Après la publication en 2024 de :

- *Cicero in Basel: Locating Classical Reception in a Humanist City*, edited by Cédric Scheidegger Laemmle,
- *Cicero in Greece, Greece in Cicero. Aspects of Reciprocal Reception from Classical Antiquity to Byzantium and Modern Greece*, edited by Ioannis Deligiannis
- *Afterlives of the Garden. Receptions of Epicurean Thought in the Early Empire and Late Antiquity*, edited by Gregson Davis, Sergio Yona

Nous attendons la publication en 2025 de *Lucrezio e il criterio di verità epicureo* de Chiara Rover.

Conférences tenues avec le concours de la SIAC:

Le premier colloque *Lecturae Ciceronis, consacré au De Inventione*, s'est tenu à l'Université de la Sorbonne à Paris sous la direction de Charles Guérin et Veronica Revello, du 21 au 23 mars 2024, avec le soutien de la Fondation Patrum Lumen Sustine (PLuS Basel).

La conférence "*Nec ut interpres sed ut... philosophus : Pourquoi continuer à éditer et commenter les textes philosophiques de Cicéron ?*", organisé par Veronica Revello et Fabio Bellorio, a eu lieu à l'Université de la Sorbonne à Paris du 4 au 8 novembre 2024.

La deuxième conférence *Lecturae Ciceronis*, consacrée aux lettres *Ad Brutum* - entre politique, rhétorique et philosophie - s'est tenue à l'Université de Turin les 20 et 21 mars 2025.

L'Université d'été des langues anciennes, organisée par Anne Raffarin et Nathalie Gorochov, s'est tenue à l'Université Paris Est Créteil du 24 au 27 juin 2025.

Projets de conférences et colloques

Novembre 2025 : Colloque "*Persuader et faire mémoire à Rome à la fin de la République : relectures croisées des Catilinaires et des Philippiques de Cicéron*", organisé par Marie

Ledentu et Charles Guérin, les 6 et 7 novembre 2025 à Lyon. (<https://fairememoire.sciencesconf.org/>).

Mars 2026 : La troisième conférence *Lecturae* est prévue pour mars 2026 et portera sur le *De legibus*. Elle se tiendra à l'Université de Chypre (<https://www.ucy.ac.cy/>) et sera organisée par Adalberto Magnavacca, Spyridion Tzounakas et Nikitas Hatzimihail.

Juin 2026 : colloque sur l'*Actio*, qui se tiendra à Turin les 8 et 10 juin 2026, organisé par Andrea Balbo.

Mars 2027 : *Lecturae IV*, consacrées au *Pro Archia*, à Frascati, à l'Accademia Vivarium Novum (<https://vivariumnovum.net/it>). La session sera organisée par Andrea Balbo, Charles Guérin, Ermanno Malaspina et, sans doute, d'autres collègues impliqués dans le projet Europa Ciceroniana (<https://europa-ciceroniana.eu/>).

Mars 2028, *Lecturae V*, consacrées aux *Orationes Caesarianae* (*Pro Marcello*, *Pro Ligario*, *Pro rege Deiotaro*) à l'UNED de Madrid (<https://unedmadrid.es/>).

Mars 2029, *Lecturae VI*, en cours de préparation, probablement à Bâle, sur les *Fragments*, organisé par Simone Mollea (à confirmer)

Collaboration « PLuS – SIAC » :

La Fondation PLuS à Bâle poursuit et renforce sa collaboration avec le SIAC. Trois projets sont lancés et en cours de développement :

- Une bourse numérique et une bourse de recherche pour la refonte des *Ephemerides Tullianae*, disponibles sur le site web de la SIAC (financement total : 30 000 euros). La nouvelle version de la base de données, révisée par Fabio Bellorio, devrait migrer vers la plateforme de libre accès de De Gruyter en 2026 et sera également traduite en anglais. La version précédente restera disponible sur le site web du SIAC.
- Une bourse de deux ans (1 800 €/mois) sur un sujet lié à la "pensée romaine" (similaire aux bourses de 2016, 2017 et 2018). En 2026, Matilde Oliva recevra une bourse pour un projet sur les *Partitiones oratoriae*.

Trois volumes ont été publiés dans la série Roma Sinica :

- *Korea and the "Others": Studies on Korean Actions and Reactions Towards the Rest of the World*, by Maurizio Riotto (Volume 4, 2024)
- *Languages of Science between Western and Eastern Civilizations*, by Carlo Ferrari, Fabio Guidetti, Chiara Ombretta Tommasi, and Kihoon Kim (Volume 5, 2024)
- *New Perspectives in Global Latin: Second Conference on Latin as a Vehicle of Cultural Exchange Beyond Europe*, by Elisa Della Calce, Paola Mocella, and Simone Mollea (Volume 6, 2025)

La série, dirigée par le prof. Andrea Balbo, est publiée avec le logo de la SIAC dans le colophon. Les livres électroniques correspondants sont disponibles sur le site web de De Gruyter

Projet sur Cicéron et l'Orient :

Notre cosociétaire et collègue Jonathan Price, historien à l'Université de Tel Aviv, a confirmé son intention d'organiser, en collaboration entre la SIAC et la *Societas Classica Israelica*, une conférence en Israël sur le thème "*L'Orient dans la réalité et l'imagination de Cicéron*" (titre provisoire). Andrea Balbo assurera le contact direct entre les collègues israéliens et la SIAC et supervisera l'organisation et les arrangements formels. Les événements tragiques connus de tous retardent nécessairement le lancement de cette conférence.

Le lancement de Tullianae disputationes :

Le Conseil scientifique a approuvé le projet initié par Laura Bevilacqua, rejointe depuis par Veronica Revello, qui lance un webinaire mensuel consacré à Cicéron et baptisé *Tullianae disputationes*.

Le premier webinaire est prévu pour janvier 2026. En relation permanente avec le Bureau de la SIAC, Laura Bevilacqua et Veronica Revello prépare les appels à candidatures et l'organisation générale du projet. Ce séminaire online se tiendra en plusieurs langues (anglaise, français, italien, espagnol, allemand) avec un support visuel en anglais.

Proposition de Francesca Boldrer

Francesca Boldrer propose un concours international (peut-être initialement italo-français) pour les étudiants ayant obtenu un diplôme de licence et de master sur des sujets chers à la SIAC, à savoir Cicéron et la pensée romaine. La perspective d'un prix pourrait encourager les études dans ces domaines. Ce concours concernerait aussi bien les étudiants en licence (pour les encourager à poursuivre dans ce domaine plutôt que de choisir une autre voie) ainsi que les doctorants (même si toutes les universités n'ont pas toutes une école doctorale). Les matières concernées seraient la langue et la littérature latines et la philosophie antique (ou similaire).

Francesca Boldrer propose de créer deux (ou trois) types de prix : pour diplômes de licences, les masters et éventuellement les doctorats, avec trois prix par section (première, deuxième et troisième place). Les prix pourraient consister en adhésion annuelle à la SIAC, en livres de philologie/philosophie classique, et/ou de petits prix en argent (100, 200, 300 euros par section, en fonction du prix).

Francesca Boldrer a évoqué cette idée auprès du directeur du département des Lettres et Sciences Humaines de son université (Macerata) qui a été très intéressé.

Durant la discussion,

- Philippe Rousselot suggère que le champ du concours soit étendu aux autres disciplines, droit, histoire, etc.
- Ermanno Malaspina soulève la question du financement. Sans doute faudrait-il créer une antenne dans les universités concernées. Enfin, se pose la question des comités de lecture, inévitablement difficile à organiser.
- Andrea Balbo précise que l'organisation de ce concours serait facilitée par le choix d'un financement privé. Il reste très sceptique sur l'acceptation par les universités

d'un financement à leur charge. Parmi les éventualités, il suggère soit un prix en nature (et non n argent) soit lancer une campagne de crowdfunding.

Il est décidé à l'unanimité que la proposition de Francesca Boldrer ne doit pas être abandonnée et qu'elle doit donner lieu à des approfondissements en vue de la rendre possible à l'échelle de la SIAC.

1. Décisions de financement et modèle économique

Les financements suivants sont votés à l'unanimité :

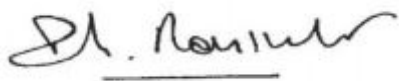
1. 1000 € pour le colloque sur l'Actio.
2. Pour Stefano Rozzi (secrétaire) : 1000 euros.
3. 300 € pour le Certamen Mutinense

Le président souhaite conclure l'Assemblée générale sur la question du modèle économique de l'association. Le rapport d'activité est excellent et témoigne d'un grand dynamisme et d'une qualité de haut niveau. Cependant, le flux des cotisations ne connaît pas de rebond et les dons sont la principale source de financement. Ils sont, par nature, aléatoires. Le président a de bonnes raisons de penser qu'ils vont décroître dans l'avenir. Face à ce constat, Andrea Balbo et Ermanno Malaspina suggèrent de créer une association fille en Italie afin de pouvoir lever des fonds auprès de mécènes généreux en leur garantissant un avoir fiscal prévu par la loi italienne. Andrea Balbo se charge d'étudier la faisabilité de cette idée. Philippe Rousselot précise que la raison sociale de cette association fille serait de soutenir l'activité de la SIAC.

L'Assemblée générale est officiellement clôturée à 19h.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

A Paris, le 22 septembre 2025



Philippe Rousselot, président



Andrea Balbo, vice-président